centre
d'expertise
et de ressources
pour l'enfance

L'enfant, l'air, la ville

La pollution de l'air constitue le risque environnemental le plus grand pour la santé ; un risque qui touche de manière disproportionnée les enfants. Au regard des possibles effets sur leur santé, agir pour mieux les protéger relève d'une responsabilité individuelle et collective. Qu'en est-il aujourd'hui en Belgique ?

Par Christine Acheroy, chargée de recherche et de formation au CERE asbl

Vivre, c'est d'abord respirer[1]. Mais que respirons-nous ? Un air contaminé, cela ne se voit pas, ou pas trop. Alors, on n'y pense pas, ou pas trop… Pourtant, l'impact sur nos corps est bien réel et, à court ou moyen terme, y laisse des traces.

Nous ne sommes pas tous concernés de la même manière. Les enfants sont particulièrement touchés quand ils grandissent dans des lieux où l'air est pollué ; ce qui concernerait d'ailleurs 93% d'entre eux dans le monde[2].

Cette question, abordée par Céline Bertrand[3] lors de la journée d'étude « Bruxelles aux enfants[4] » qui a eu lieu le 19 juin 2025, m'a profondément interpellée et menée à écrire ces lignes.

La pollution de l'air : de quoi parle-t-on ?

La pollution atmosphérique est définie « comme une concentration de contaminants ou de polluants dans l'air ayant des effets néfastes sur la santé humaine ou sur l'environnement[5] ». Ces polluants peuvent aussi contribuer au changement climatique[6].

---

[1] Chaque jour, un adulte respire environ 12000 litres d'air, selon la Ligue pulmonaire. Source : https://www.liguepulmonaire.ch/des-poumons-sains/poumons-et-respiration#chiffres-relatifs-a-la-fonction-pulmonaire

[2] OMS, 2018. *Pollution de l'air et santé des enfants. Prescrire un air sain* [en ligne]. Résumé, p. v. https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/275547/WHO-CED-PHE-18.01-fre.pdf
Notons que ce chiffre fait référence à la pollution de l'air à la fois extérieur et intérieur. Dans notre analyse, nous nous centrerons uniquement sur la pollution de l'air extérieur.

[3] Experte en santé publique au sein de la cellule environnement-santé de la Société scientifique de médecine générale (SSMG).

[4] Cette journée a été organisée au Pianofabriek à Saint-Gilles par le BRAL en collaboration avec le RIEPP, le CERE, walk.brussels, Heroes For Zero, Kidical Mass et le *Brussels Studies Institute*. Cette journée a été programmée à l'occasion du manifeste pour une ville aux enfants bienvenu·e·s.
Un compte-rendu de cette journée est disponible sur le site du BRAL : https://bral.brussels/fr/artikel/retour-sur-une-journee-detude-inspirante-bruxelles-aux-enfants

[5] Union européenne. Rapport spécial 02/2025 : « Pollution urbaine dans l'UE – Les villes sont encore trop bruyantes, mais l'air y est plus pur » [en ligne]. [Consulté le 14 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.eca.europa.eu/fr/publications?ref=SR-2025-02

[6] PLANCHENAUT, Maëlle, AZARD, Julien, 2023. « Pollution de l'air et gaz à effet de serre : différences et impacts » [en ligne]. ecoCO2. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.ecoco2.com/blog/pollution-air-ges-differences-impacts/

Les polluants atmosphériques

En Belgique, parmi les polluants atmosphériques, les oxydes d'azote (NO2 ou NOx) présentent des taux élevés. En Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Liège, Charleroi et Mons – dans cet ordre – sont les villes les plus concernées[7]. Ces polluants sont produits en grande partie par la circulation des véhicules diesel et à essence.

Les particules fines sont également très répandues. Charleroi, Mons, Liège et Bruxelles sont les villes les plus touchées[8]. Ces particules de matière, en suspension dans l'air ambiant, peuvent se déplacer, notamment avec le vent[9]. On les classe selon leur taille, des plus grandes aux plus petites : PM 10, PM 2,5 ou PM 1. Le danger pour la santé vient à la fois de leur taille et de leur composition. Plus elles sont petites, plus elles sont capables de pénétrer profondément dans les poumons[10]. Par ailleurs, une substance (comme de la suie, par exemple) peut venir se « coller » à une particule fine, multipliant sa dangerosité[11]».

D'autres polluants sont : les composés organiques volatiles – par exemple, le benzène ou le monoxyde du carbone, que l'on trouve dans les intérieurs et les tunnels –, le dioxyde de soufre, l'ozone, ...

Notons que nous ne connaissons pas tous les polluants et que ceux que nous connaissons ne sont pas tous mesurés[12] :

> On ne surveille qu'une partie des polluants qui sont émis dans l'air et ce en raison des moyens de mesure limités par notre technologie et de la disponibilité de ces mêmes instruments de mesure. Nous ne connaissons pas tous les polluants qui peuvent avoir un effet sur notre santé[13].

Les sources de la pollution de l'air

Bien que la pollution de l'air provienne parfois de phénomènes naturels[14], elle est principalement générée par les activités humaines : le chauffage, les transports – le trafic routier est l'un des principaux facteurs de la pollution de l'air[15] –, les procédés industriels et l'utilisation de solvants – l'industrie chimique, minière… –, la production d'énergie, les procédés de l'agriculture conventionnelle, l'élevage intensif, le traitement des déchets[16]… Chacune de ces activités génère certains types de polluants, comme on peut observer dans le graphique ci-dessous.

---

[7] HADRICH, Malik, 2021. « Quelles sont les villes belges les plus polluées ? 4500 vies sacrifiées par an ». *7sur7*. 14 décembre 2021. [Consulté le 19 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.7sur7.be/ecologie/quelles-sont-les-villes-belges-les-plus-polluees-4-500-vies-sacrifiees-par-an~a7a494a1/

[8] HADRICH, Malik, 2021.

[9] BOULAND, Catherine, 2016. Conférence « citizen-science ». 8 novembre 2016. Résumé par ETIENNE, Stéphane, Bruxsel'Air [en ligne]. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://bral.brussels/fr/artikel/r-sum-de-la-conf-rence-citizen-science-du-prof-catherine-bouland-ulb-sant-publique

[10] BOULAND, Catherine, 2016.

[11] BOULAND, Catherine, 2016.

[12] Ceci à cause d'une part, de la limitation de la technologie disponible et d'autre part de sa disponibilité. Source : Bouland, Catherine, 2016.

[13] BOULAND, Catherine, 2016.

[14] Comme par exemple, une éruption volcanique.

[15] Greenpeace, 2018. « Mon air, mon école » (rapport) [en ligne]. 19 novembre 2018. [Consulté le 14 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.greenpeace.org/belgium/fr/rapport/998/mon-air-mon-ecole/

[16] BOCZKOWSKI, Jorge, LANONE, Sophie, 2019. « Impacts de la pollution de l'air sur la santé humaine » [en ligne]. *Annales des Mines - Responsabilité & environnement*. N° 96(4), p. 17. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.3917/re1.096.0017.

PRINCIPAUX POLLUANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (FRANCE)

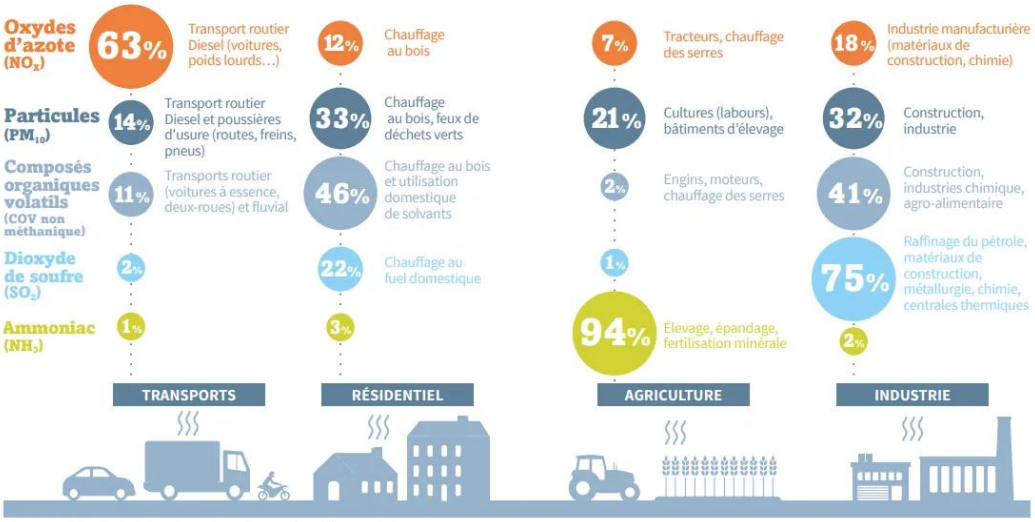

Source : chiffres CITEPA 2019 (pour l'année 2017) - chiffres présentant des moyennes nationales ne tenant pas compte des disparités locales

La pollution de fond et les pics de pollution

Les pics de pollution alertent davantage que l'exposition régulière à une pollution atmosphérique moins intense[17]. Pourtant, les conséquences d'une exposition quotidienne, dans la durée, sont plus dangereuses[18]. Car les effets s'accumulent au fil du temps, favorisant le développement de maladies chroniques[19].

La vulnérabilité des enfants face à la pollution de l'air

Les enfants sont parmi les personnes les plus vulnérables face à la pollution de l'air. D'une part, parce que leurs corps, leurs organes, sont en développement – et notamment leur système pulmonaire.
Les nouveau-nés, par exemple, naissent avec seulement 20 % du nombre total des alvéoles pulmonaires qu'ils auront développées à l'âge adulte[20]. Leur fréquence de respiration est rapide : ils effectuent quarante inspirations par minute alors que les adolescent·es (entre 15 et 20 ans) en font

[17] JUST, Jocelyne, 2019. « Pour chaque enfant, un air pur. Les effets de la pollution de l'air en ville sur les enfants » [en ligne]. UNICEF France. Mars 2019. p. 20. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/09/UNICEF_PollutionAir_web-.pdf
[18] UNICEF France, 2019, p. 21.
[19] JOSS, Meltem Kutlar, KAPPELER, Ron, PROBST-HENSCH, Nicole, & KÜNZLI, Nino, 2019. « Air et santé en suisse et ailleurs » In : *Swiss medical forum= Schweizerisches Medizin-Forum* [en ligne]. Vol. 19, p. 214. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/332030120_Air_et_sante_en_Suisse_et_ailleurs
[20] BOCZKOWSKI, Jorge, LANONE, Sophie, 2019. « Impacts de la pollution de l'air sur la santé humaine ». *Annales des Mines - Responsabilité & environnement* [en ligne]. 96(4), 17-21. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.3917/re1.096.0017.

vingt et les adultes de 30 ans, quinze[21]. Proportionnellement, les enfants respirent ainsi plus d'air que les adultes – deux fois plus par kilo de poids corporel qu'un adulte au repos[22].
Mais aussi, chez les jeunes enfants, la couche cellulaire à l'intérieur des voies respiratoires est plus perméable que celle des adultes, et donc, plus pénétrable aux polluants. Leurs voies respiratoires sont aussi plus étroites, ce qui augmente le risque d'obstruction en cas d'infection[23].
Par ailleurs, ils respirent aussi souvent par la bouche ; ce qui facilite la pénétration des polluants plus profondément dans l'appareil respiratoire[24]. Finalement, parce qu'ils sont de petite taille, les enfants respirent l'air plus proche du sol, où certains polluants – en particulier ceux du trafic routier – sont émis et se concentrent[25]. Ils sont donc exposés à des doses de polluants atmosphériques supérieures par rapport aux adultes[26].

Le système immunitaire des enfants est également en développement. Par conséquent, le risque d'infections respiratoires est plus élevé chez eux que chez les adultes. En même temps, leur capacité à les combattre est plus réduite[27].

Les enfants dans la ville… pas tous égaux
Les enfants des milieux urbains sont particulièrement exposés aux polluants dans l'air. D'une part, parce qu'ils se déplacent principalement dans les moments de pics de circulation – pour aller au milieu d'accueil ou à l'école, et en revenir. D'autre part, parce qu'ils sont généralement plus actifs et passent plus de temps dehors, notamment à l'école, qui n'est pas à l'abri de la pollution de l'air, comme le montre le tableau ci-dessous, concernant Bruxelles, pour le dioxyde d'azote.

Source : https://www.leschercheursdair.be/rues-scolaires/#pollution

[21] Ligue pulmonaire. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.liguepulmonaire.ch/des-poumons-sains/poumons-et-respiration#chiffres-relatifs-a-la-fonction-pulmonaire
[22] BERTRAND, Céline, experte en santé publique au sein de la cellule environnement-santé de la Société scientifique de médecine générale (SSMG). Exposé du 19 juin 2025. Journée d'étude « Bruxelles aux enfants ».
[23] UNICEF, 2016. « Assainissons l'air pour les enfants ». Résumé. p. 2. https://www.unicef.org/sites/default/files/2019-02/Clear_the_Air_for_Children_Executive_summary_FR.pdf
[24] European Environment Agency, 2023. « Air polution and children health ». 24 avril 2023, p. 3. [Consulté le 14 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/air-pollution-and-childrens-health
[25] European Environment Agency, 2023, p. 3.
[26] BERTRAND, Céline, 2025.
[27] UNICEF, 2016, p. 3.

La qualité de l'air varie néanmoins selon les quartiers. Sans surprise, ceux à forte densité de circulation présentent une qualité de l'air moins bonne[28]. Et c'est là que vivent les familles dont les revenus sont les plus bas, qui possèdent moins de véhicules que dans les quartiers plus aisés. Les répercussions de la pollution de l'air sur la santé y sont plus importantes (cfr graphique ci-dessous). Les enfants de ces quartiers subissent ainsi une double peine.

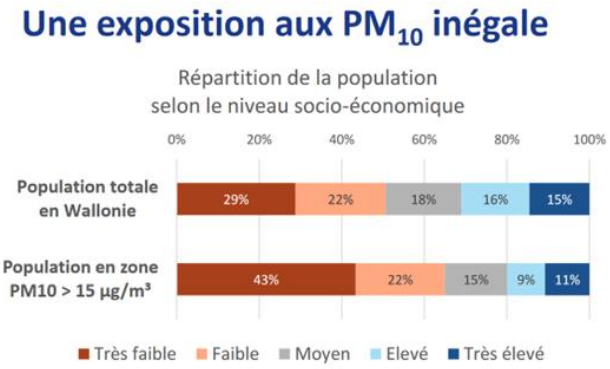

Source : https://www.canopea.be/pollutions-tous-egaux-focus-sur-les-inegalites-environnementales/

Impacts de la pollution de l'air sur la santé des enfants

La pollution de l'air a des effets multiples sur les enfants, et cela dès le stade fœtal.
Les femmes enceintes exposées à un air pollué risquent d'accoucher prématurément et de donner naissance à des nouveau-nés de faible poids[29]. Céline Bertrand signale par ailleurs que « l'exposition aux particules fines est associée de manière forte et constante à la mortalité respiratoire postnéonatale et de manière moins constante au syndrome de mort subite du nourrisson[30] ».

Après la naissance, un niveau élevé de pollution de l'air a des répercussions sur le développement du système respiratoire et des poumons. Une étude britannique a ainsi montré que les enfants entre 8 et 10 ans vivant dans des zones urbaines très polluées risquent une diminution de leurs capacités pulmonaires allant jusqu'à 10 %[31] . Selon l'UNICEF, elle peut même être réduite de 20 %, « un effet comparable à celui de grandir en étant exposé au tabagisme passif »[32] et qui serait irréversible :

> Le système respiratoire prend du temps à murir et donc tout problème d'exposition qui va ralentir ou arrêter le développement du système respiratoire et des poumons va durer et avoir des répercussions et conséquences toute la vie. Et on ne peut jamais revenir en arrière, on garde toute sa vie la même capacité respiratoire[33].

[28] Voir à ce propos, le site de Curieuzenair bxl.
https://curieuzenair.brussels/fr/acceuil/
Un autre facteur à prendre en considération est la largeur de la rue : les rues étroites, enclavées, sont davantage exposées à la pollution de l'air. Source : Greenpeace, 2018, p. 28.
[29] Selon des chercheurs français, la moitié des enfants dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes serait dû à l'exposition à la pollution de l'air *in utero*. Parmi ceux-ci, un enfant sur quatre connaitra des retards moteur ou intellectuel de développement. Source : UNICEF France, 2019, p. 23.
[30] BERTRAND, Céline, 2025.
[31] UNICEF France, 2019, p. 21
[32] UNICEF, 2016, p. 3.
[33] BOULAND, Catherine, 2016.

D'autres effets observés sur les fonctions respiratoires peuvent aller de l'irritation ou des rhumes à des troubles plus sévères comme la bronchite, la pneumonie ou l'asthme[34].
Par ailleurs, le risque de développer des problèmes respiratoires plus tard dans la vie est accru[35].

En outre, la pollution de l'air ne touche pas uniquement le système respiratoire. Les effets se situent également à d'autres niveaux de l'organisme. Sans prétendre à l'exhaustivité, ont été pointés :
- Des troubles neurologiques et de la dépression. Les enfants qui grandissent dans un environnement particulièrement pollué auraient ainsi trois à quatre fois plus de risques de développer un trouble dépressif majeur à l'âge de 18 ans[36].
- Un retard dans le développement du système nerveux et des problèmes de concentration peuvent notamment être causés par la pollution de l'air[37].
- Des liens ont également été observés entre la pollution de l'air et le développement de l'obésité et du diabète chez les enfants[38], un risque accru d'autisme[39], d'allergies[40], de leucémies[41] et l'apparition, plus tard, de certains cancers ou maladies chroniques – par exemple, cardiovasculaires[42].

Notons également que le réchauffement climatique accentuera les problèmes de pollution atmosphérique et entraînera des périodes de pollinisation plus longues, exacerbant les risques d'allergies[43].

Des politiques… Oui, mais…

L'Union européenne fixe des valeurs limites à ne pas dépasser pour une série de polluants atmosphériques. La dernière directive en la matière date de 2024 – Directive (EU) 2024/2881[44]. Ces valeurs limites sont néanmoins nettement supérieures à celles recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

[34] UNICEF France, 2019, p. 21 - 22. Les enfants souffrant d'asthme sont admis dans les services d'urgence et dans les hôpitaux pour cause de détresse respiratoire jusqu'à trois fois plus souvent que les adultes. Source : Greenpeace, 2018, p. 14.
[35] UNICEF, 2016, p. 3.
[36] UNICEF France, 2019, p. 23.
[37] Greenpeace, 2018, p. 15.
[38] UNICEF France, 2019, p. 23.
[39] Nicolle-Mir, Laurence, 2019. « Exposition à la pollution atmosphérique et neurodéveloppement jusqu'à l'âge de 3 ans ». *Environnement, Risques & Santé* [en ligne]. 18(6), p. 456. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://stm.cairn.info/revue-environnement-risques-et-sante-2019-6-page-456?lang=fr.
[40] Greenpeace, 2018, p. 14.
[41] European Environment Agency, 2023, p. 7.
[42] UNICEF France, 2019, p. 22. Voir aussi : OMS, 2018. « Plus de 90% des enfants dans le monde respirent chaque jour un air pollué ». [Communiqué de presse] [en ligne]. Genève, 29 octobre 2018. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.who.int/fr/news/item/29-10-2018-more-than-90-of-the-world%E2%80%99s-children-breathe-toxic-air-every-day
[43] UNICEF France, 2019, p. 11.
[44] https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2024/2881/oj/eng

Polluant	Périodicité	Type de norme	Norme en vigueur		Norme révisée adoptée pour 2030	Dépassements autorisés	Valeurs guides de l'OMS (2021)
$PM_{2,5}$	Annuelle	Valeur limite	25 µg/m³	↘	10 µg/m3	-	5 µg/m3
	24h	Valeur limite	*pas de norme*	↓	25 µg/m3	18 fois/an	15 µg/m3
PM_{10}	Annuelle	Valeur limite	40 µg/m³	↘	20 µg/m3	-	15 µg/m3
	24h	Valeur limite	50 µg/m³	↘	45 µg/m3	18 fois/an	45 µg/m3
O_3	Moy. jour. max. sur 8h	Valeur cible	120 µg/m3	→	120 µg/m3	18 j/an (moy. sur 3 ans)	100 µg/m3
	Moy. jour. max. sur 8h	Objectif à long terme	120 µg/m3	↘	100 µg/m3**	3 j./an	
NO_2	Annuelle	Valeur limite	40 µg/m3	↘	20 µg/m3	-	10 µg/m3
	24h	Valeur limite	*pas de norme*	↓	50 µg/m3	18 fois/an	25 µg/m3
	1h	Valeur limite	200 µg/m3	→	200 µg/m3	3 fois/an	-
SO_2	Annuelle	Valeur limite	*pas de norme*	↓	20 µg/m3	-	-
	24h	Valeur limite	125 µg/m3	↘	50 µg/m3	18 fois/an	40 µg/m3
	1h	Valeur limite	350 µg/m3	→	350 µg/m3	3 fois/an	-
CO	24h	Valeur limite	*pas de norme*	↓	4 µg/m3	18 fois/an	4 µg/m3
	Moy. jour. max. sur 8h	Valeur limite	10 µg/m3	→	10 µg/m3	-	-
Benzène	Annuelle	Valeur limite	5 µg/m3	↘	3,4 µg/m3	-	-
Plomb	Annuelle	Valeur limite	0,5 µg/m3*	→	0,5 µg/m3	-	-
Arsenic	Annuelle	Valeur limite	6 ng/m3*	→	6 ng/m3	-	-
Cadmium	Annuelle	Valeur limite	5 ng/m3*	→	5 ng/m3	-	-
Nickel	Annuelle	Valeur limite	20 ng/m3*	→	20 ng/m3	-	-
BaP	Annuelle	Valeur limite	1 ng/m3*	→	1 ng/m3	-	-

Les nouvelles normes de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine fixées par la directive (EU) 2024/2881 et comparées avec les valeurs guides de l'OMS (2021). Source : CITEPA[45]

De plus, suivant Catherine Bouland[46], ce qui est mesuré n'est pas représentatif de ce que l'on respire, car d'une part, les capteurs sont positionnés à trois ou quatre mètres de hauteur, alors que l'on respire – et particulièrement les enfants – au niveau des sources où sont émis les polluants, et d'autre part, l'effet synergique des polluants qui se mélangent entre eux n'est pas pris en compte[47]. Elle met en évidence qu'« une directive est un compromis politique et donc la respecter n'est peut-être pas suffisant pour protéger la santé[48] ». L'OMS insiste d'ailleurs également sur le fait que même à faible concentration, la pollution aux petites particules a une incidence sanitaire**.** Elle n'a identifié aucun seuil au-dessous duquel elle n'affecte en rien la santé[49].

En Belgique, des politiques sont mises en place à tous les niveaux de pouvoirs, en vue d'améliorer la qualité de l'air sur leurs territoires.
En Wallonie, le Plan air-climat-énergie (Pace), adopté en 2023[50], prévoit diverses mesures dont la suppression progressive des véhicules polluants. Mais cette mesure a été abandonnée en avril 2024, transférant la responsabilité d'actions en la matière aux communes. Quant à Bruxelles, la LEZ (*Low Emission Zone*) mise en place en janvier 2018 a vu le report, en octobre 2024, de l'interdiction de circulation des véhicules initialement prévu en 2025 à 2027.

Les villes adoptent elles aussi des mesures pour améliorer la qualité de l'air : instaurations de zones piétonnes, limitation de la vitesse de circulation routière à 30 km/heure, développement des transports en communs, de la mobilité douce…

[45] https://www.citepa.org/la-directive-europeenne-sur-la-qualite-de-lair-ambiant-fixe-des-objectifs-plus-stricts-pour-plusieurs-polluants/
[46] Professeure de santé environnementale à l'école de santé publique, ULB.
[47] BOULAND, Catherine, 2016.
[48] BOULAND, Catherine, 2016.
[49] Source : Les chercheurs d'air.
https://www.leschercheursdair.be/pollution-de-lair/
[50] https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/pace-2030-02_03_2024.pdf?ID=73812

Les « rues scolaires » constituent une mesure intéressante pour réduire l'exposition des enfants au polluants présents dans l'air[51]. Situées devant une école, elles sont piétonnes soit aux heures d'arrivée et de sortie des élèves soit en permanence. À Bruxelles, par exemple, 9 % des écoles bénéficient de cette mesure. Pourtant, d'après les Chercheurs d'air, 70% d'entre elles pourraient en profiter[52].

Pour *ne pas* conclure

Si certains polluants sont désormais situés en dessous des seuils prescrits par l'UE, menant les autorités belges à exprimer que l'air est désormais « plus pur », la qualité de l'air en Belgique reste mauvaise[53]. En ville, en particulier, les niveaux de particules fines et des oxydes d'azote – générés en grande partie par le trafic routier[54] – restent problématiques.

Protéger la santé des enfants contre la pollution de l'air nécessite des mesures plus ambitieuses selon une approche systémique et multiniveaux :

- L'État fédéral est garant des engagements internationaux et de la cohérence nationale. **Au niveau fédéral**, il est indispensable d'inscrire l'intérêt supérieur de l'enfant[55] dans toutes les décisions publiques, avec des normes contraignantes et irréversibles (difficilement abrogeables) sur la qualité de l'air – comme c'est le cas en Allemagne où certaines normes environnementales sont constitutionnalisées, rendant leur remise en cause beaucoup plus complexe.
- Les Régions gèrent directement l'aménagement du territoire et la mobilité. **Au niveau régional,** la lutte contre la pollution doit intégrer une dimension de justice sociale, notamment en ciblant les quartiers populaires où les enfants sont les plus exposés, afin de ne pas compromettre leur santé, leur scolarité et donc leur avenir[56].
- Les communes sont l'échelon de proximité qui peut traduire les politiques en réalités visibles. **Au niveau communal et citoyen**, des actions concrètes et visibles comme les « rues scolaires » ou la végétalisation des cours… peuvent être mises en place et transformer l'espace public en

[51] Pour plus d'infos pour la Wallonie consulter :
https://securotheque.wallonie.be/e-amenagements-usagers-et-vehicules/pietons-e-amenagements-usagers-et-vehicules/abords-d-ecoles/la-rue-scolaire

[52] L'asbl les Chercheurs d'air mobilise les citoyens à cet égard. https://www.leschercheursdair.be/rues-scolaires/

[53] Dans le classement de l'UE-14 (2019), la Belgique est le quatrième pays avec la plus grande concentration en particules fines (PM10 et PM2.5) et le cinquième en ce qui concerne le dioxyde d'azote (NO2). Source : ENVIeS 2025-2030. Portefeuille wallon d'actions en environnement-santé, p. 13. [Consulté le 11 août 2025]. Disponible à l'adresse :
https://environnement.wallonie.be/home/a-la-une/actualites/actualites/portefeuille-d-actions-envies-2025-2030.html

[54] À Bruxelles, le trafic routier serait responsable de l'émission de 23% des particules fine PM 2.5 et de 47 % des émission d'oxydes d'azote (NOx). Source : https://www.leschercheursdair.be/

[55] Rappelons que la Belgique a ratifié, en 1991, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), s'engageant ainsi à mettre en œuvre des moyens afin que ses principes deviennent réalité. L'article 3 stipule que « dans toutes les décisions qui concernent les enfants, [...] l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.
UNICEF, 1989. *Convention internationale des droits de l'enfant*. Article 3, p. 6.
https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/

[56] Car un enfant malade à cause de la pollution de l'air risquera d'être absent à l'école et d'avoir un parcours scolaire, voire, plus tard, professionnel, plus difficile. Un absentéisme qui d'ailleurs, dans la vie professionnelle, est désormais stigmatisé et pénalisé. Les mesures gouvernementales adoptées récemment stigmatisent et pénalisent les malades de longue durée. Plus d'infos :
https://www.rtbf.be/article/accord-du-gouvernement-de-wever-sur-la-sante-norme-de-croissance-maintenue-reforme-du-financement-et-focus-sur-les-malades-de-longue-duree-11498194

un lieu plus sain et plus sûr. Des associations citoyennes existent et se mobilisent pour faire pression en ce sens sur les instances communales et régionales : Les Chercheurs d'air, les groupes Heroes 4 zero, Kidical mass, le BRAL, … en sont des exemples.

- **Au niveau individuel**, chacun·e peut agir en réduisant ses déplacements motorisés, en adoptant des comportements responsables (comme couper le moteur devant les écoles) et en soutenant les initiatives locales.

C'est la combinaison de ces leviers qui permettra que chaque enfant, où qu'il vive, puisse grandir en respirant un air plus sain, dans le respect des enfants et de leurs droits tels que repris dans la CIDE[57].

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'enfant, l'air, la ville © 2025 by Christine Acheroy is licensed under CC BY-NC-ND 4.0. To view a copy of this license, visit https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

[57] Outre l'article 3, l'article 6.2 établit que « les États parties assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant ». Quant à l'article 24.1, il spécifie que « les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible ». Source : CIDE, 1989, p. 7 et 15.